



Etre titulaire des diplômes suivants : Bac S, STL, STI, STAV

- ► Autres cas : nous consulter
- ✓ L'admission s'effectue sur dossier via la procédure « Admission Post Bac »
- ✓ Un entretien individuel sera proposé dans le cadre de la démarche d'inscription

## Vers une poursuite d'études

Le BTS Gémeau ouvre l'accès aux licences professionnelles, licences générales ou écoles d'ingénieur













Version 01/2018

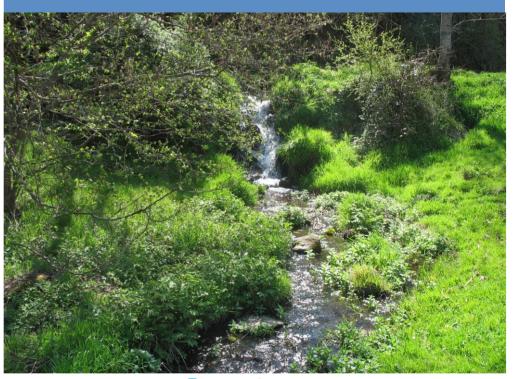
#### M. Cédric BEX ou Mr Jean Marc PELLERIN

ISVT - 72 avenue de Vals 43750 VALS PRÈS LE PUY Tél. 04 71 02 56 78 - Tél. CFA 04 71 02 10 81 Fax 04 71 02 14 13 isvt.cfa@orange.fr www.isvt.fr



# **BTS Gémeau** Gestion et maîtrise de l'eau

Par apprentissage





UFA DE L'INSTITUT DES SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE

#### Le BTS Gestion et Maîtrise de l'Eau





# Une préparation à des métiers d'avenir

- ✓ Technicien en traitement des eaux,
- ✓ Technicien de surveillance des réseaux et de stations de traitement.
- ✓ Conseiller technique et technico-commercial Technicien d'analyses industrielles des industries de process

#### Dans une grande diversité de structures :

- ✓ Collectivités territoriales : département, communauté de communes, syndicat,...
- ✓ Sociétés d'aménagement
- ✓ Distributeurs d'équipement
- ✓ Bureaux d'études et de conseil
- ✓ Grandes sociétés de distribution d'eau et d'assainissement





## Déroulement de la formation

- ✓ Au CFA : Formation de 1365h en centre, soit 39 semaines sur 2 ans Intégration à une classe d'étudiants en formation scolaire
- ✓ Alternance CFA / entreprise

L'obtention du diplôme se fait par la voie du contrôle continu (CCF) pour 50% et par épreuves terminales pour 50%.



#### Statut de salarié

Un contrat de travail d'une durée initiale de 2 ans est signé entre le maître d'apprentissage et l'apprenti. L'apprenti est salarié. A ce titre, il est rémunéré :

A titre indicatif, des changements peuvent être apportés suite à la réforme gouvernementale 2018.

Se former ei	n átant rán	alinárá

Le salaire de l'apprenti\*

53% smic

L'apprenti a un statut de salarié.

Age 1ère année 18-20 ans 41% smic

2<sup>ème</sup> année 49% smic 61% smic

Simulation possible

21 ans et +

sur le site https://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail\_alternance/jcms/hl\_5641



### AVANTAGES DE SIGNER UN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

- Exonération des charges salariales
- Congés payés
- Un compte personnel de formation
- Une cotisation retraite
- Une assurance chômage au terme du contrat

#### Contenu de la formation



#### Un enseignement général commun à tous les BTS :

Mathématiques, anglais, sciences économiques et sociales, techniques d'expression...

#### Un enseignement scientifique et technique:

- ✓ Ecologie, topographie
- ✓ Hydrologie, hydraulique,
- ✓ chimie, microbiologie,
- ✓ électricité, automatismes,
- ✓ Informatique, utilisation de logiciels professionnels (Autocad...)



#### - Une ouverture culturelle

Improvisation théâtrale, montage vidéo, expression corporelle

#### Des activités pluridisciplinaires

- ✓ Visites d'installations de distribution et de traitement des eaux, visites de chantiers,
- ✓ Travaux pratiques sur le terrain
- ✓ Partenariats avec des collectivités territoriales et des entreprises locales de gestion de l'eau

<sup>\*</sup> pourcentages de rémunération minimum de l'apprenti.